

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

Code du produit: 7247, 7248, 7249, 7251, 7252, 7253, 7254, 7255

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Peinture

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf

Service chargé des renseignements:

Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Centrale d'appel de détresse de poison Berlin (24h): +49 (0) 30 / 30686 790
Consultation en anglais et allemand.
Tox Info Suisse Numéro d'urgence 24h/24: 145
(de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 1)

Indications complémentaires: EUH208 Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient des produits biocides: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

2.3 Autres dangers

Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

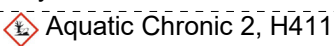
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 5131-66-8 EINECS: 225-878-4 Numéro index: 603-052-00-8 Reg.nr.: 01-2119475527-28	3-butoxy-2-propanol 	0–≤2,5%
CAS: 127519-17-9 ELINCS: 407-000-3 Numéro index: 607-281-00-4 Reg.nr.: 01-0000015648-61	Mélange de 3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxypényl]propionates de C7-C9 alkyle ramifié et linéaire 	≥0,25–<2,5%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 2)

CAS: 2634-33-5 EINECS: 231-635-3 Numéro index: 007-001-00-5 Reg.nr.: 01-2120761540-60	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one  Eye Dam. 1, H318;  Aquatic Acute 1, H400;  Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 %	>0,0036-≤0,036%
CAS: 55965-84-9 Numéro index: 613-167-00-5	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)  Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330;  Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318;  Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100);  Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	≥0,00025-<0,0015%

SVHC

Non applicable.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours****Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.**Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.**Après ingestion:** Rincer la bouche.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.**Produits extincteurs
déconseillés pour des
raisons de sécurité:**

Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers**résultant de la substance ou
du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de
sécurité:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles,
équipement de protection et
procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Porter un vêtement personnel de protection.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Pour les secouristes

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

**6.2 Précautions pour la
protection de
l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de**confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Assurer une aération suffisante.

Eau chaude additionnée de produit nettoyant

**6.4 Référence à d'autres
rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre
pour une manipulation sans
danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
 Eviter la formation d'aérosols.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Mesures générales de
protection et d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 Eviter tout contact avec les yeux.
 Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
 Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

**Préventions des incendies et
des explosions:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les
lieux et conteneurs de
stockage:**

Aucune exigence particulière.

**Indications concernant le
stockage commun:**

Pas nécessaire.

**Autres indications sur les
conditions de stockage:**

Protéger contre le gel.
 Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Classe de stockage:

10

**7.3 Utilisation(s) finale(s)
particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****111-76-2 2-butoxyéthanol**

VLEP	Valeur momentanée: 246 mg/m ³ , 50 ppm Valeur à long terme: 49 mg/m ³ , 10 ppm Risque de pénétration percutanée
------	---

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 5)

DNEL**5131-66-8 3-butoxy-2-propanol**

Oral	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	12,5 mg/kgKG/Tag
Dermique	DNEL Arbeitnehmer (Langzeit - systemische Effekte)	52 mg/kgKG/Tag
	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	22 mg/cm ²
Inhalatoire	Travailleurs (chronique - effet systémique)	147 mg/m ³
	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	43 mg/m ³

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Dermique	DNEL Arbeitnehmer (Langzeit - systemische Effekte)	0,966 mg/kgKG/Tag
	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	0,345 mg/cm ²
Inhalatoire	Travailleurs (chronique - effet systémique)	6,81 mg/m ³
	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	1,2 mg/m ³

55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Oral	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	0,09 mg/kgKG/Tag
	DNEL Verbraucher (AKUT - systemische Effekte)	0,11 mg/kgKG/Tag
Inhalatoire	DNEL Arbeitnehmer (Langzeit - lokale Effekte)	0,02 mg/m ³
	DNEL Verbraucher (Langzeit - lokale Effekte)	0,02 mg/m ³

PNEC**5131-66-8 3-butoxy-2-propanol**

PNEC eau de mer	0,0525 mg/l
PNEC eau douce	0,525 mg/l
PNEC sédiment (eau douce)	2,36 mg/kg
PNEC sédiment (eau de mer)	0,236 mg/kg
Plancher PNEC	0,16 mg/kg
Station d'épuration PNEC	10 mg/l

55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

PNEC eau de mer	0,00339 mg/l
PNEC eau douce	0,0039 mg/l
PNEC sédiment (eau douce)	0,027 mg/kg
PNEC sédiment (eau de mer)	0,027 mg/kg
Plancher PNEC	0,01 mg/kg

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 6)

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques****appropriés**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Mesures générales de****protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact avec les yeux.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un masque respiratoire autonome et à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme aux normes en vigueur, si l'évaluation du risque le requiert.

Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

Pour le mélange le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6).

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales**

État physique	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Douce
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥100 °C (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair	> 100 °C (DIN EN ISO 2719)
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH à 20 °C	8–9
Viscosité:	
Viscosité cinématique à 20 °C	25–30 s (DIN 53211/4mm)
Dynamique:	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	≤23 hPa (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1,08–1,1 g/cm ³ (DIN 51757)
Densité relative	Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme:	Liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Teneur en solvants:	
VOC (CE)	<30 g/l

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 8)

Changement d'état**Taux d'évaporation:**

Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger**physique**

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique**Décomposition thermique/****conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions**dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de**décomposition dangereux:**

Aucun produit de décomposition dangereux à condition de respecter les prescriptions de stockage et de manipulation.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))**

Inhalatoire	LC50 / 4h	>1.607–<1.943 mg/l
-------------	-----------	--------------------

5131-66-8 3-butoxy-2-propanol

Oral	LD50	3.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>3,4 mg/l (rat)

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)

55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Oral	LD50	64 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	78 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	0,05 mg/l (ATE)
	ATE-Wert (Dampf)	1 mg/l

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 10)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles**(STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë à chronique:**5131-66-8 3-butoxy-2-propanol**

AMES-Test | Mutagenität (in vitro)

Indications toxicologiques**complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

Sensibilisation

Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:****127519-17-9 Mélange de 3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxypényl]propionates de C7-C9 alkyle ramifié et linéaire**

EC50 / 48h | 3,2 mg/l (Daphnia magna) (24h EC 50 acute immobilisation test)

Biokonz.-Faktor | <3 (Flow-through fish test)

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

EC50/ 72h | 0,15 mg/l (algae)

LC50 / 96h | 1,3–1,6 mg/l (fish)

LC50 / 48h | 1,5–3,3 mg/l (Daphnia magna)

NOEC / 3 days | 0,0403 mg/l (algae)

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 11)

55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

EC50 / 48h	0,16 mg/l (Daphnia magna)
LC50 / 96h	0,19 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))
biodégradabilité	>60 %

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

log POW ≤0,71–0,75

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Comportement dans les stations d'épuration:

55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

EC50 7,9 mg/l (activated sludge microorganisms)

Autres indications écologiques:

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
 Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 12)

**Produit de nettoyage
recommandé:**

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification****ADR, IMDG, IATA**

néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**ADR, IMDG, IATA**

néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR, ADN, IMDG, IATA****Classe**

néant

14.4 Groupe d'emballage**ADR, IMDG, IATA**

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

**14.6 Précautions particulières à prendre par
l'utilisateur**

Non applicable.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux
instruments de l'OMI**

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de
santé et d'environnement****Directive 2004/42/CE**

Type de produit: PEINTURES ET VERNIS

- Sous-catégorie de produits: Vernis et lasures intérieur/extérieur pour finitions, y compris lasures opaques

- Revêtements En Phase Aqueuse, Valeur limite: 130 g/l

VOC: <30 g/l

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses
désignées - ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N°**1907/2006 ANNEXE XVII**

Conditions de limitation: 3

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 13)

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité**chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- | | |
|--------|---|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H310 | Mortel par contact cutané. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH071 | Corrosif pour les voies respiratoires. |

Classification selon le**règlement (CE) n° 1272/2008**

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 03.01.2025 Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Révision: 03.01.2025

Nom du produit: Saturateur Bois Façade et Jardin

(suite de la page 14)

Service établissant la fiche**technique:**

Département sécurité des produits

Contact:

Hr. Dr. Starp

Numéro de la version**précédente:**

1.0

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 SVHC: Substances of Very High Concern
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 ATE: Acute toxicity estimate values (ETA) Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)
 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
 Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3
 ESIS : European chemical Substances Information System
 ECHA Portal
 Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

Sources
*** Données modifiées par
 rapport à la version
 précédente**

Ajouts, suppressions, révisions.
 Mis à jour conformément au règlement (UE) 2020/878 modifiant le règlement (CE) n °: 1907/2006 (REACH)